



CERCLE INTERNATIONAL POUR LA PROMOTION DE LA CREATION

Direction Générale

ONG d'Ecologie et de Développement Holistique

Notre monde : création de Dieu et responsabilité de l'Homme

B.P. 1256 Bafoussam, Cameroun ; Tél +237 694 03 30 42
E-mail : cipcre_dg@cipcre.org ; Site web : <http://www.cipcre.org>

Conseil d'Administration sortant du CIPCRE du 25 au 26 mars 2025 au siège du CIPCRE-Bénin à Akpro-Misséréte par Porto-Novo

Décisions et résolutions

Du 25 au 26 mars 2025, s'est tenue à la Direction Nationale du CIPCRE-Bénin à Akpro-Misséréte par Porto-Novo, la session ordinaire annuelle du Conseil d'Administration (CA) sortant du Cercle International pour la Promotion de la Création (CIPCRE). Sur les huit (8) membres attendus du Cameroun, du Bénin, de Suisse et du Togo, six (6) étaient présents et un (1) représenté. Au terme des délibérations sur les questions inscrites à l'ordre du jour, les Administrateurs/trices ont pris les décisions et les résolutions dont la teneur suit :

A - Décisions

Décision N° 1 : De l'adoption des documents

Au terme des travaux, les Administrateurs ont adopté les documents suivants, sous réserve de la prise en compte des amendements par eux faits :

1. Le rapport d'activités 2024 de la Direction Générale, du CIPCRE-Cameroun et du CIPCRE-Bénin ;
2. Le rapport financier 2024 de la Direction Générale, du CIPCRE-Cameroun et du CIPCRE-Bénin ;
3. Le plan d'action 2025 de la Direction Générale, du CIPCRE-Cameroun et du CIPCRE-Bénin ;
4. Le Budget 2025 de la Direction Générale et du CIPCRE-Cameroun équilibré en recettes et dépenses à Fcfa 1 405 699 900, et le budget du CIPCRE-Bénin équilibré en recettes et en dépenses à Fcfa 626 146 200.

Décision N° 2 : De la ratification du Règlement Intérieur du CIPCRE-Cameroun

Le Conseil d'Administration a ratifié le nouveau Règlement Intérieur du CIPCRE-Cameroun sous réserve des amendements à y intégrer.

Décision N° 3 : De la démission de la Pasteure Agnès Thuégaz

Le Conseil a pris acte de la démission de la Pasteure Agnès Thuégaz, Administratrice de la Province du Nord rattachée à l'Assemblée des Membres du CIPCRE-Cameroun. Il demande au Président du Conseil d'Administration et au Directeur Général d'accuser formellement réception de sa lettre de démission, tout en la remerciant de ce qu'elle a fait et qu'elle aura encore à faire pour le rayonnement du CIPCRE.

Décision N° 4 : De l'attribution du titre de Président Honoraire à Monsieur Esaïe Dègnon Ategbo

Sur la demande du Directeur Général du CIPCRE qui, dans son exposé des motifs a relevé entre autres, la qualité et l'immensité de sa contribution au rayonnement du CIPCRE, le Conseil d'Administration a décerné à M. Esaïe Dègnon Ategbo le titre de Président Honoraire du CIPCRE. Une cérémonie de circonstance a été organisée en son honneur à la fin de l'Assemblée Générale ordinaire du jeudi 27 mars 2025.

B - Résolutions

Résolution N° 1 : De l'auto-évaluation du fonctionnement des Assemblées des Membres du CIPCRE-Cameroun et du CIPCRE-Bénin

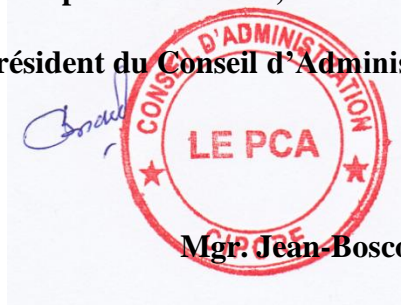
Le Conseil demande que les AM du CIPCRE-Cameroun et du CIPCRE-Bénin auto-évaluent, au cours de l'année 2025, leur fonctionnement sur la base de leurs Règlements Intérieurs Nationaux, adoptés respectivement le 2 juillet 2021 et le 30 décembre 2024. Les rapports de ces auto-évaluations doivent être envoyés au Directeur Général au plus tard le 31 janvier 2026, en vue d'en rendre compte au CA 2026.

Résolution N° 2 : De la limitation des mandats des membres du CA dans les textes fondamentaux du CIPCRE

Conformément aux Statuts en ses articles 14 alinéa 3 portant fonctionnement de l'AG, et 27 alinéa 2 portant modification des Statuts, et au Règlement intérieur en son article 23 alinéa 2, portant amendement du Règlement Intérieur Général, le CA a demandé la convocation d'une Assemblée Générale extraordinaire pour le vendredi 28 mars 2025, à l'effet de modifier certains articles des Statuts et du Règlement Intérieur Général du CIPCRE en vue de l'amélioration de son fonctionnement.

Fait à Akpro-Missérété par Porto-Novo, le 26 mars 2025

Le Président du Conseil d'Administration



Mgr. Jean-Bosco NTEP